

PROCES VERBAL

Réunion de bureau

Lundi 13 mai 2024 à 18H

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	Exc
Stéphane Ramaux	Exc
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	P

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
Laurine Bibas	P

Virginie Pate est nommée secrétaire de séance.

1. Révision du projet de territoire - priorisation des actions

Intervention de Laurine Bibas :

Point sur l'avancée de la démarche :

- Arrivée de Laurine mi-janvier avec une prise de contact des différents services et début des réflexions.
- Différents partenariats ont été développés avec des organismes locaux et régionaux.

- 5 ateliers participatifs ont eu lieu : le format participatif permet de favoriser l'adhésion du plus grand nombre au projet.
- De nombreuses actions ont été évoquées. Les élus ont été destinataires des comptes-rendus des ateliers.
- Une liste des actions a été établie par grandes thématiques.
- L'objectif de la séance est de déterminer les actions prioritaires qui seront soumises aux seconds groupes de travail qui se dérouleront à compter du 23 mai.

Etienne Rougeaux précise qu'un certain nombre d'actions essentielles ne ressortaient pas, et il est nécessaire dans un premier temps de compléter la liste d'actions. L'objectif est de proposer des actions à impact.

Les actions prioritaires

Actions de rang 1

- Public jeunes : animer des modules thématiques sur les temps périscolaires et vacances.
- Améliorer la communication et les partages d'expériences entre les communes dans une perspective d'entraide.
- Développer de nouveaux usages pour les bâtiments publics.
- Elaborer une politique publique locale en matière d'énergies renouvelables.
- Promouvoir une restauration collective locale.
- Poursuivre les investissements dans les STEP.

Actions de rang 2

- Faire monter en compétence les agents de la CCVA.
- Démultiplier les espaces tests pour favoriser les îlots de fraîcheur.
- Améliorer le confort thermique des bâtiments.
- Accompagner le développement d'habitats partagés.
- Déployer les projets de plantation de haies.
- Cartographier les bâtiments publics et le foncier.
- Elaborer un état des lieux des consommations.
- Élaborer une charte territoriale ENR.
- Etat des lieux des filières ENR mobilisables.
- Privilégier la rénovation des bâtiments publics existants.
- Mettre en place des permanences grand public sur l'efficacité.
- Favoriser la rencontre porteurs de projets et communes.
- S'approprier une plateforme existante de covoit.
- Recenser les freins à l'utilisation des navettes scolaires.
- Identifier un salarié CCVA dédié pour soutenir les communes en ingénierie financière.
- Concertation avec les agriculteurs replantation de linéaires de haies.

Ces actions seront soumises aux élus lors des prochains ateliers pour rédiger des fiches actions.

Etienne Rougeaux : Plusieurs sujets reviennent à plusieurs reprises sous des formes différentes. Il faut réaliser un travail de synthèse, notamment sur les sujets suivants :

- Bâtiment.
- Accompagnement / ingénierie en direction des communes et particuliers.
- Mobilités, notamment train.

Le travail de synthèse sera réalisé et soumis à validation du bureau.

Etienne Rougeaux : ce qui est à retenir c'est que 85 élus ont participé à cette concertation.

A noter que les travaux réalisés en matière d'assainissement ne ressortent pas suffisamment dans le projet de territoire, d'autant que nous investissons largement sur le sujet. Il est nécessaire de positiver les investissements réalisés. C'est par là que nous pouvons améliorer la qualité de l'eau.

Jean Marie Truchot : Le sujet vient beaucoup de quelques associations très militantes et il serait utile que nous puissions les rencontrer afin de faire évoluer leur discours.

Alain Bigueur : Il est également nécessaire que la presse vienne voir les élus.

Christian Vuillet : La Loue est repérée comme polluée à Port Lesney parce que nous mettons les moyens dans les analyses.

Etienne Rougeaux : La difficulté avec les associations est que l'on fait souvent un raccourci entre engagement associatif et approche scientifique. Par rapport à d'autres territoires voisins, nous nous sommes donné les moyens d'intervention.

Virginie Pate : L'approche économique est importante, et nous avons intérêt à acculturer les habitants.

2. Ordre du jour du conseil communautaire

Le bureau examine l'ordre du jour du conseil communautaire de fin mai.

Intervention de l'ABRAPA qui a repris l'activité de l'association d'aide aux personnes de Mont sous Vaudrey. Le personnel intervenant à domicile a été conservé, l'activité a été développée. La reprise est plutôt positive.

La présentation du contrat territorial de lecture sera l'occasion de faire un point sur la politique culturelle de manière globale.

Pays dolois : la CCVA n'a pas d'obligation d'avoir un conseil de développement, mais un conseil a été institué au niveau du pays. Il est intéressant d'avoir un retour sur les travaux de ce conseil.

3. Plan de financement de la ZA de Bel Air

Le plan de financement prévisionnel de l'aménagement de la ZA de Bel Air est le suivant :

DEPENSES		HT
MADS	SIDEC	3 891 €
Maitrise d'œuvre	BEVRD	27 100 €
Maitrise d'œuvre complémentaires	Ain géotech	1 960 €
Etude environnementale	SOBERCO	13 550 €
Accompagnement juridique	CGBG	8 500 €
Géomètre	ABCD	6 612 €
SOUS TOTAL ETUDES		61 613 €

Acquisitions foncières	159 948 €
Frais safer	14 395 €
SOUS TOTAL FONCIER	174 343 €

VRD	605 000 €
Réseaux humides	313 993 €
Espaces verts	132 545 €
Réseaux Secs SIDEC	149 190 €
SOUS TOTAL TRAVAUX	1 200 728 €
TOTAL GENERAL	1 436 685 €

RECETTES		HT
DETR	35%	502 840 €
Conseil Départemental	20%	287 337 €
Autofinancement	45%	646 508 €
TOTAL GENERAL		1 436 685 €

A l'unanimité, le bureau :

- Valide le plan de financement tel que présenté, sous réserve des résultats de la commission MAPA qui se réunit le 14 mai,
- Autorise le président à solliciter les subventions auprès de l'Etat et du conseil Départemental.

4. Examen de demandes de subventions

Tour de l'avenir à Mouchard

La commune de Mouchard a été retenue comme ville départ du tour de l'avenir, et à ce titre aura des dépenses spécifiques. La commune sollicite une aide financière de 1 000€

pour l'organisation de l'évènement qui a lieu le 20 août prochain. C'est une occasion de mettre en avant le Val d'Amour.

Le bureau à l'unanimité valide l'aide financière.

MusicaLoue Electro loue project

Suite au précédent bureau, les élus ont été destinataires du projet.

Virginie Pate : l'idée est bonne, on peut reprocher le manque de clarté des dépenses listées.

Etienne Rougeaux : Sait-on où en sont les autres demandes de financements.

Alain Bigueur : Il faut être vigilant sur le risque pris par l'association en portant un projet tel que celui-ci. Nous devons préserver l'avenir de l'école de musique.

Virginie Pate : Le risque est pris par l'association sur une action ponctuelle et ne doit pas impacter le reste de l'activité

Le bureau, à l'unanimité, décide d'attribuer le montant de subvention sollicité soit 6000€, sous réserve que la CCLL participe à hauteur demandée soit 12 000€. A défaut, un prorata sera réalisé au regard de ce que verse la CC Loue Lison.

5. Divers

Tarifification des camps et stages de l'été 2024 dans les accueils de loisirs

Ateliers

Il est proposé d'appliquer un tarif pour la famille à hauteur de 50% du coût, les autres 50% étant pris en charge par la communauté de communes

- Stage poterie : 55€
- Stage centre équestre : 50€
- Stage tir à l'arc : 45€
- Stage canoë: 30€

Le tarif tient compte du coût horaire enfant

Camps

Un séjour multi activité est proposé sur 5 jours, avec un tarif par tranche en fonction du quotient familial. Les tarifs proposés sont très attractifs pour les familles les plus modestes, puisque le coût du séjour oscille entre 69€ et 200€.

Rando à Port Lesney à 47€ par enfant.

Le bureau à l'unanimité valide les tarifs proposés.

Etienne Rougeaux : Il faut une stratégie de communication autour de ces projets qui sont vraiment intéressants.

Le bureau est informé de différents problèmes rencontrés avec certains parents sur l'extrascolaire, qui ont conduits à exclure les enfants des transports par exemple.

On constate également un certain nombre de difficultés avec la gendarmerie. Il est proposé d'inviter le commandant Grapin en bureau.

Visite du DG de l'Agence de l'Eau au SMDL

Christian Vuillet : Rencontre ce jour avec le nouveau DG de l'agence de l'eau via le SMDL. Les actions engagées et à venir lui ont été présentées. Le DG a été surpris par le niveau d'investissement en foncier de la CCVA sur la Loue. Actuellement les agents du SMDL rencontrent les agriculteurs individuellement sur le projet de zone pilote. Il a été demandé à la chambre d'agriculture d'accompagner le SMDL en cas de difficultés.

Le 12ème programme de l'agence de l'eau apportera plus d'argent que le précédent programme, notamment en matière d'assainissement.

Le DG rencontrera les intercommunalités.

Etienne Rougeaux : Une chose peut freiner sur la zone pilote, c'est que le projet a été lancé il y a 20 ans, et la nouvelle génération n'est pas nécessairement au courant de tout. Il faut montrer que l'on n'arrêtera pas. Il ne faut pas rentrer dans une logique de négociation. Il faut également que l'agence accompagne sur l'acquisition de foncier notamment dans le cas où la rivière va empiéter sur des propriétés agricoles qui ne sont pas encore propriété de la collectivité.

Une visite des travaux engagés sur Hotelans a suivi la visite de l'agence de l'eau.

Il y aura également des interventions sur les puits de captage.

Etienne Rougeaux : Sur Ounans, le syndicat Arbois Poligny a mis en place des mesures financières sur ses fonds propres auprès des agriculteurs pour la conversion des cultures dans les périmètres de protection. De ce fait, les agriculteurs sur les autres puits se manifestent auprès de la CCVA. Nous devons être vigilants sur ce point. Il vaut mieux intégrer les bonnes pratiques dans les pratiques culturales des agriculteurs sur le long terme plutôt que d'avoir des logiques d'interventions financières qui ne garantissent pas la pérennité de la mesure lors de l'arrêt de l'aide.

L'Outil en main

L'association est créée sur le Val d'Amour. Michel Rochet a été élu président.

Philippe Brochet informe que Michel Rochet a fait la promotion du concept lors d'un déplacement en Allemagne dans le cadre du jumelage, concept qui a intéressé le ministre de l'éducation d'un lander allemand.

Etienne Rougeaux : l'Outil en main fait l'objet d'attentions de la part des professionnels.

Virginie Pate : il y a beaucoup d'entreprises qui ont manifesté leur intérêt, ce qui laisse espérer que l'outil sera utilisé.

Etienne Rougeaux : Il faut réfléchir à la pérennité de l'accueil de l'association qui peut très bien fonctionner.


Pont des Scouts

Des travaux de remise en état sont prévus.

La séance est levée à 20h15

Etienne Rougeaux,

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ER', written in a cursive style.

Virginie Pate

Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'VP', written in a bold, cursive style.